

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 2016a: Numéro spécial anniversaire : l'avenir depuis 50 ans avec DP

Artikel: La nouvelle priorité de la social-démocratie. Partie I, L'avenir depuis 50 ans avec DP : une série en sept volets
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014202>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La nouvelle priorité de la social-démocratie

I. L'avenir depuis 50 ans avec DP – Une série en sept volets

André Gavillet - 23 novembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24769>

Chaque jour, c'est la même scène. Ils vivent au retour ce qu'ils ont vécu à l'aller. Pressés dans un sens, puis pressés dans l'autre. Pendularisés.

Il y a 50 ans, deux ou trois fois par année, s'organisait spontanément sur le quai côté Simplon de la gare de Lausanne une sorte de kermesse selon les fêtes religieuses ou les élections nationales. Saisonnières. S'empilait tout ce qui était transportable: sacs de marin, valises, cartons. Comme les couloirs des wagons CFF étaient encombrés, on tentait de passer les bagages par les fenêtres. Tout cela tenait avec des cordes, des ceintures, des ficelles.

Le photographe Jean Mohr a saisi ces scènes qui sont devenues depuis pour nous des classiques.

Pourquoi un tel branle-bas? Sur le quai du Simplon débarquaient progressivement, par groupes, ces 800'000 travailleurs. Dès les années 50, La Suisse était entrée en mutation. Or le solde naturel (naissances - décès) était insuffisant. Il fallut lancer une politique volontariste.

Ainsi, dans les années 60, les étrangers se sont installés en masse. Mais s'ils faisaient le travail même ingrat et participaient au recrutement

des caisses d'assurances sociales, ils n'étaient pourtant qu'une solution provisoire. On le vit dans les années 74-76, lorsqu'ils furent renvoyés chez eux pour éviter à la Suisse les effets des chocs pétroliers.

La Suisse les recevait prêts à l'emploi, ces «étrangers» placés en manœuvres de chantier, aides-infirmières, etc. Jusqu'à quinze ans, leurs parents avaient payé l'entretien et l'«élevage» de cette force de travail, l'Etat assumant les coûts de la formation scolaire et les dépenses publiques de base. Marx a clairement analysé ce phénomène ([DP 22](#), 19.11.1964).

Dans la classification des métiers, ils stagnent ou peinent au bas de l'échelle. Ce sont des gens dont l'exploitation est facile, ils occupent des postes dont les indigènes sont heureux de se libérer.

Par ailleurs, ces étrangers réussissent à économiser, comme le montrent les chiffres du PIB, à envoyer chez eux une part de cette «épargne». Enfin, par leurs cotisations, ils contribuent aux réserves des assurances sociales. Leur participation se révélera indispensable, même s'ils passent, à 65 ans, de la condition de cotisant à celle de rentier: ceux qui ont le droit de ne plus travailler font partie inéluctablement des

bénéficiaires.

Femmes et démographie

Au début des années 60, les filles peuvent enfin recevoir une éducation de base semblable à celles des garçons. En revanche, elles restent encore très minoritaires dans de nombreuses formations, scientifiques, techniques, juridiques, médicales notamment.

Néanmoins, surtout à partir des années 80, le développement économique et l'augmentation des résidents poussent les employeurs à puiser dans cette autre «réserve», celle des femmes. Dès lors, le taux des emplois féminins augmente rapidement. Les femmes contribuent à répondre aux besoins croissants de main-d'œuvre. Elles obtiennent d'abord des occupations à temps partiel. Elles ne seront admises qu'avec retard et parcimonieusement dans les états-majors.

La proportion des hommes et des femmes salariés a très fortement évolué: en 1970, les femmes ne représentaient qu'un tiers de la main-d'œuvre totale, en 2008, elles en constituent 44% ([DP 2011](#)).

Deux objectifs restent néanmoins à atteindre. Le premier, celui de l'égalité. Il

concerne les salaires et les fonctions. Et cet enjeu n'est pas seulement celui du gain, mais aussi celui de l'indépendance sociale et de la liberté de ses choix de vie.

A cela s'ajoute la question de la prise en charge des jeunes enfants, lorsque se multiplient les familles où père et mère travaillent à l'extérieur et aussi les familles monoparentales. Le nombre de crèches et de garderies augmente, mais les besoins non satisfaits sont encore très importants. Au-delà de la participation financière des familles, et des rentrées fiscales nouvelles générées par le travail des femmes, il y a là un coût croissant pour la

collectivité.

De lourdes charges publiques

S'il s'agit de prendre à la lettre la valeur d'égalité, si une même qualité dans les soins doit être assurée à tous, si les exigences de justice sociale imposent qu'aucun ghetto ne se forme dans les quartiers moins favorisés, la charge sociale globale sera lourde.

Chargée par l'impôt, la classe moyenne risque de manifester non seulement électoralement mais aussi par d'autres formes d'action. La social-démocratie aura un rôle de premier plan dans cette épreuve de force.

Durant la même période, l'AVS devra être consolidée. Ce seront donc des masses financières considérables qui vont être mises en mouvement. Par milliards. Le peuple sera placé par de telles exigences devant un défi nouveau. Il faudra que le fisc compense toute nouvelle répartition inéquitable.

C'est pourquoi nous considérons comme primordiale la réalisation équilibrée des trois réformes indispensables, celle de l'AVS, celle de la prise en charge des petits enfants (crèches et garderies) et celle de la santé publique.

Le blocage n'est jamais loin, et pourtant la Suisse fonctionne

II. Les institutions politiques et leur fonctionnement

Jean-Daniel Delley - 14 octobre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24404>

Comment caractériser le système politique suisse? Ni présidentiel - le Conseil fédéral n'est pas élu par le peuple - ni parlementaire - le gouvernement ne peut succomber à un vote de défiance et le Parlement être dissous -, les institutions helvétiques relèvent plutôt du baroque. Et pour compliquer à souhait, la Suisse a progressivement développé depuis 1848 une panoplie de droits populaires qui permettent de contester les décisions des autorités et de leur imposer un agenda

politique.

Au cours des cinquante dernières années, cette architecture n'a pratiquement pas changé. La formule magique - les principaux partis participent au gouvernement selon une clé de répartition plus ou moins proportionnelle -, inaugurée en 1959, peut être considérée comme le couronnement de cet édifice complexe et potentiellement guetté par la paralysie. A charge de cet exécutif à large assise de rechercher des solutions de compromis

susceptibles de trouver un appui majoritaire aussi bien au sein du Parlement que dans le peuple. Jusqu'à la fin des années 80, les partis gouvernementaux n'ont-ils pas recueilli entre 72 et 85% des suffrages et détenu plus ou moins 80% des sièges au Conseil national et plus encore au Conseil des Etats ?

L'impossible programme commun

Est-ce cette évolution qui a conduit *Domaine Public* à préconiser, avant les élections